

Nombre de
Membres en
Exercice
14

Qui ont pris
Part à la
Délibération
9

Date de la
Convocation
18/10/2019

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2019

L'an deux mil dix neuf
et le vingt quatre octobre
à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joseph CHAMPAVERT, Maire.

PRESENTS : BOMPUIS Yves, ROYON Elisabeth, FAVARON Jacques, BLACHON Daniel, FAURE Emilie, FRANC Isabelle, ODIN Edwige, VALOUR Philippe.

EXCUSES : BAUZA Myriam, MELLADO Nicolas, PETIT Stéphane, SOUQUE Philippe.

ABSENTE : POIRIEUX Florence.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Madame Emilie FAURE a été nommée secrétaire de séance.

N° 13/06/19

**PRIX DES
CONCESSIONS**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les tarifs des concessions au cimetière communal avaient été révisés au 1^{er} Janvier 2009 suivant délibération du 6 novembre 2008.

AU CIMETIERE

Il propose, donc, de revoir ces différents tarifs pour 2020.

COMMUNAL

Suite à l'extension du cimetière, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

TARIFS 2020

- **DECIDE** d'appliquer les tarifs suivants au 1^{er} Janvier 2020 :

* concession pour une durée de 15 ans : 500,00 €

* concession pour une durée de 30 ans : 800,00 €

* concession pour une durée de 50 ans : 1 500,00 €

Au registre sont les signatures

Le Maire

Joseph CHAMPAVERT

AR PREFECTURE

043-214302275-20191024-13_06_19-DE
Regu le 29/11/2019

